

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Répulsif chiens chats et fouines liquide

Type(s) de produit

TP19: Répulsifs et appâts

Numéro d'autorisation: FR-2023-0025

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: EU-0028889-0000

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Répulsif fouines et martès Répulsif chiens, chats et fouines liquide Répulsifs chiens et chats liquide Répulsifs chiens liquide Répulsif fouines liquide Répulsif Chiens Spray Répulsif Chats Spray Répulsif chiens et chats Spray Panic liquide Marter (fouines) Panic liquide (chien et chat) Marter Marter Spray Panic Spray Repel Spray Barrier Spray Répulsif fouines Répulsif chiens, chats et fouines Répulsif contre chiens et chats liquide Répulsif félins et canidés liquide Stop contact chiens et chats liquide Rebutant chiens et chats liquide Repoussant chiens et chats liquide Marter + Répulsif Stop Intérieur / Extérieur Chien Chat Répulsif Stop Intérieur Chat Répulsif Stop Intérieur Chien Stop Spray Stop Spray Repel ECOstyle Repousse Chats Spray John&Co Repousse Chats Spray Floria Repousse Chats Spray GreenGard Repousse Chats Spray ECOstyle Repousse Chiens Spray John&Co Repousse Chiens Spray Floria Repousse Chiens Spray GreenGard Repousse Chiens Spray ECOstyle Repousse Fouines Spray John&Co Repousse Fouines Spray Floria Repousse Fouines Spray GreenGard Repousse Fouines Spray
---------------------------------	---

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	ARMOSA TECH SA
	Adresse	Rue des Tuiliers, 1 4480 Engis Belgique
Numéro de l'autorisation		FR-2023-0025
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		EU-0028889-0000
Date de l'autorisation		07/04/2023
Date d'expiration de l'autorisation		06/04/2033

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	ARMOSA SA
Adresse du fabricant	Rue des Tuiliers 1 4480 Engis Belgique
Emplacement des sites de fabrication	ARMOSA SA site 1 1 Rue des Tuiliers 4480 Engis Belgique

Nom du fabricant	MORPHEUS
Adresse du fabricant	119 rue Camille Pelletan 79100 Thouars France
Emplacement des sites de fabrication	MORPHEUS site 1 119 rue Camille Pelletan 79100 Thouars France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Huile de menthe
Nom du fabricant	Exaflor
Adresse du fabricant	5 rue des Pyrénées P.O. Box CP 30561 94653 Rungis France
Emplacement des sites de fabrication	Exaflor site 1 5 rue des Pyrénées P.O. Box CP 30561 94653 Rungis France

Substance active	Huile de lavande
Nom du fabricant	Exaflor
Adresse du fabricant	5 rue des Pyrénées P.O. Box CP 30561 94653 Rungis France
Emplacement des sites de fabrication	Exaflor site 1 5 rue des Pyrénées P.O. Box CP 30561 94653 Rungis France

Substance active	Acide acétique
Nom du fabricant	QUARON
Adresse du fabricant	BP 89152 35091 RENNES CEDEX 9 - FRANCE 35091 Rennes France
Emplacement des sites de fabrication	QUARON site 1 BP 89152 35091 Rennes CEDEX 9 France

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Huile de menthe		substance active	8006-90-4		0,832 % (p/p)
Huile de lavande		substance active	8000-28-0		0,832 % (p/p)
Acide acétique		substance active		200-580-7	0,832 % (p/p)

2.2. Type(s) de formulation

XX Divers: AL - Tout autre liquide

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	EUH208: Contient du (de la) du DL Menthone (CAS 1074-95-9)b et du Linalool (CAS 78-70-6).. Peut produire une réaction allergique.
Conseils de prudence	

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Répulsif intérieur Professionnel - Chats, chiens et fouines

Type de produit	TP19: Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Felis catus Nom commun: autre: chat Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: autre: Canis lupus familiaris Nom commun: autre: Chien Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: autre: Martes foina Nom commun: autre: fouine Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Tout type de surfaces intérieures (par exemple pièce, mobilier...)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Prêt à l'emploi 3 mL/m ² Efficacité résiduelle jusqu'à 3 mois
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 3ml/m ² Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Prêt à l'emploi 3 mL/m ² (nombre de pulvérisations équivalent à 3 mL de produit à spécifier par le détenteur de l'autorisation dans les informations du produit) Efficacité résiduelle jusqu'à 3 mois
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille équipée d'un pulvérisateur à gâchette ou d'un bouchon à vis, en PP : 1 L – 2 L – 3 L – 5 L – 12,5 L – 20 L – 25 L. Bouteille équipée d'un pulvérisateur à gâchette ou d'un bouchon à vis, en PE : 1 L – 2 L – 3 L – 5 L – 12,5 L – 20 L – 25 L.

	<p>Bouteille équipée d'un pulvérisateur à gâchette ou d'un bouchon à vis, en PET : 1 L – 2 L – 3 L – 5 L – 12,5 L – 20 L – 25 L.</p> <p>Bouteille équipée d'un pulvérisateur à gâchette ou d'un bouchon à vis, en PEHD/F : 1 L – 2 L – 3 L – 5 L – 12,5 L – 20 L – 25 L.</p> <p>Carton (plastifié) équipée d'un pulvérisateur à gâchette ou d'un bouchon à vis, en PE/PET : 1 L – 2 L – 3 L – 5 L – 12,5 L – 20 L – 25 L</p>
--	--

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Répulsif extérieur Professionnel - Chats

Type de produit	TP19: Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Felis catus Nom commun: autre: chat Stade de développement: aucune donnée

Domaine(s) d'utilisation	<p>utilisation en extérieur</p> <p>Tout type de surfaces extérieures (par exemple vérandas, terrasses, mobilier extérieur...)</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Pulvérisation</p> <p>Description détaillée: Pulvérisation</p>
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: 3ml/m²</p> <p>Dilution (%): 0</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Prêt à l'emploi</p> <p>3 mL/m² (nombre de pulvérisations équivalent à 3 mL de produit à spécifier par le détenteur de l'autorisation dans les informations du produit)</p> <p>Efficacité résiduelle jusqu'à 3 mois</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bouteille équipée d'un pulvérisateur à gâchette ou d'un bouchon à vis, en PP : 1 L – 2 L – 3 L – 5 L – 12,5 L – 20 L – 25 L.</p> <p>Bouteille équipée d'un pulvérisateur à gâchette ou d'un bouchon à vis, en PE : 1 L – 2 L – 3 L – 5 L – 12,5 L – 20 L – 25 L.</p> <p>Bouteille équipée d'un pulvérisateur à gâchette ou d'un bouchon à vis, en PET : 1 L – 2 L – 3 L – 5 L – 12,5 L – 20 L – 25 L.</p> <p>Bouteille équipée d'un pulvérisateur à gâchette ou d'un bouchon à vis, en PEHD/F : 1 L – 2 L – 3 L – 5 L – 12,5 L – 20 L – 25 L.</p> <p>Carton (plastifié) équipée d'un pulvérisateur à gâchette ou d'un bouchon à vis, en PE/PET : 1 L – 2 L – 3 L – 5 L – 12,5 L – 20 L – 25 L.</p>

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3. Répulsif intérieur - Non professionnel - Chats, chiens et fouines

Type de produit	TP19: Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Felis catus Nom commun: autre: Chat Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: autre: Canis lupus familiaris Nom commun: autre: Chien Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: autre: Martes foina Nom commun: autre: Fouine Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur Tout type de surfaces intérieures (par exemple pièce, mobilier...)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 3mL/m ² Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications:

	<p>Prêt à l'emploi 3 mL/m² (nombre de pulvérisations équivalent à 3 mL de produit à spécifier par le détenteur de l'autorisation dans les informations du produit) Efficacité résiduelle jusqu'à 3 mois</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bouteille PP (avec bouchon ou avec pulvérisateur à gâchette) : 200 mL - 250 mL - 300 mL - 350 mL - 400 mL - 450 mL - 500 mL - 550 mL - 600 mL - 650 mL - 700 mL - 750 mL - 800 mL - 850 mL - 900 mL - 950 mL - 1L - 2L</p> <p>Bouteille PE (avec bouchon ou avec pulvérisateur à gâchette) : 200 mL - 250 mL - 300 mL - 350 mL - 400 mL - 450 mL - 500 mL - 550 mL - 600 mL - 650 mL - 700 mL - 750 mL - 800 mL - 850 mL - 900 mL - 950 mL - 1L - 2L</p> <p>Bouteille PET (avec bouchon ou avec pulvérisateur à gâchette) : 200 mL - 250 mL - 300 mL - 350 mL - 400 mL - 450 mL - 500 mL - 550 mL - 600 mL - 650 mL - 700 mL - 750 mL - 800 mL - 850 mL - 900 mL - 950 mL - 1L - 2L</p> <p>Bouteille PEHD/F (avec bouchon ou avec pulvérisateur à gâchette) : 200 mL - 250 mL - 300 mL - 350 mL - 400 mL - 450 mL - 500 mL - 550 mL - 600 mL - 650 mL - 700 mL - 750 mL - 800 mL - 850 mL - 900 mL - 950 mL - 1L - 2L</p> <p>Carton (plastifié) PE/PET (avec bouchon ou avec pulvérisateur à gâchette) : 200 mL - 250 mL - 300 mL - 350 mL - 400 mL - 450 mL - 460 mL - 500 mL - 550 mL - 600 mL - 650 mL - 700 mL - 750 mL - 800 mL - 850 mL - 900 mL - 950 mL - 1L - 1850 mL - 2L - 2320 mL</p>

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.4. Description de l'utilisation

Tableau 4. Répulsif Extérieur Non professionnel - Chats

Type de produit	TP19: Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Felis catus Nom commun: autre: Chat Stade de développement: aucune donnée
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en extérieur Tout type de surfaces extérieures (par exemple vérandas, terrasses, mobilier extérieur...)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: 3 mL/m ² Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Prêt à l'emploi 3 mL/m ² (nombre de pulvérisations équivalent à 3 mL de produit à spécifier par le détenteur de l'autorisation dans les informations du produit) Efficacité résiduelle jusqu'à 3 mois
Catégorie(s) d'utilisateurs	grand public (non professionnels)
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille PP (avec bouchon ou avec pulvérisateur à gâchette) : 200 mL - 250 mL - 300 mL - 350 mL - 400 mL - 450 mL - 500 mL - 550 mL - 600 mL - 650 mL - 700 mL - 750 mL - 800 mL - 850 mL - 900 mL - 950 mL - 1L - 2L Bouteille PE (avec bouchon ou avec pulvérisateur à gâchette) : 200 mL - 250 mL - 300 mL - 350 mL - 400 mL - 450 mL - 500 mL - 550 mL - 600 mL - 650 mL - 700 mL - 750 mL - 800 mL - 850 mL - 900 mL - 950 mL - 1L - 2L

<p>Bouteille PET (avec bouchon ou avec pulvérisateur à gâchette) : 200 mL - 250 mL - 300 mL - 350 mL - 400 mL - 450 mL - 500 mL - 550 mL - 600 mL - 650 mL - 700 mL - 750 mL - 800 mL - 850 mL - 900 mL - 950 mL - 1L - 2L</p>
--

<p>Bouteille PEHD/F (avec bouchon ou avec pulvérisateur à gâchette) : 200 mL - 250 mL - 300 mL - 350 mL - 400 mL - 450 mL - 500 mL - 550 mL - 600 mL - 650 mL - 700 mL - 750 mL - 800 mL - 850 mL - 900 mL - 950 mL - 1L - 2L</p>

<p>Carton (plastifié) PE/PET (avec bouchon ou avec pulvérisateur à gâchette) : 200 mL - 250 mL - 300 mL - 350 mL - 400 mL - 450 mL - 460 mL - 500 mL - 550 mL - 600 mL - 650 mL - 700 mL - 750 mL - 800 mL - 850 mL - 900 mL - 950 mL - 1L - 1850 mL - 2L - 2320 mL</p>

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les conditions d'emploi du produit.
- Ne pas utiliser en présence de chiots et de chatons de moins de 3 mois.
- En extérieur, ne pas appliquer le produit en cas de pluie.
- En cas d'intempéries ou de nettoyage des surfaces, l'effet biocide peut être altéré.
- Limiter l'usage à 6 applications par an.
- Le fauchage, la tonte ou l'arrosage de la zone traitée peut influencer sur l'efficacité du produit

5.2. Mesures de gestion des risques

-

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- Si un avis médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison / un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison / un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison / un médecin.
- EN CAS D'INHALATION : Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

-

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

- Durée de conservation : 2 ans.

- Protéger du gel.

- Protéger de la lumière.

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

-